



**INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE - ABBAYE DE FLONE**

**Enseignement secondaire**

Chaussée Romaine, 2

4540 Flône

**Tél : 085/ 31.13.34 - Fax : 085/ 31.61.98**

E-mail : institut@flone.be

Flône, le 15 mai 2020

Chers parents, chers élèves,

Je reviens vers vous avec une série d'informations plus précises relatives à la reprise partielle et progressive des cours dans certains niveaux.

### **Concernant la reprise des cours en 6<sup>ème</sup> année**

Les élèves de 6<sup>ème</sup> année reprennent à partir du **18 mai** à raison de 2 jours par semaine.

6ABC : mardi et jeudi, 6D : lundi et vendredi, 6E : mardi et vendredi.

Les horaires personnalisés des élèves de 6<sup>ème</sup> année seront accessibles sur le site de l'école à partir de ce jeudi 14 mai.

Il est recommandé que les élèves qui commenceront plus tard que 8h30 ou qui finiront plus tôt que 16h20 ne soient pas présents à l'école à ces moments-là, dans la mesure du possible.

A partir du 18 mai, les professeurs vont rétablir le contact, clôturer ce qui était en cours avant le 15 mars, donner des explications ou corrections sur ce qui a été demandé à distance, aborder de nouveaux apprentissages considérés comme essentiels pour terminer l'année.

Les élèves qui ne présenteront pas recevront, dans la mesure du possible, le contenu de la matière vue en classe par les moyens de communication mis en place depuis le début du confinement.

Des épreuves d'évaluation sur la matière vue seront organisées sous la forme d'évaluation continue dans le but d'améliorer la moyenne des élèves arrêtée à la mi-mars. Une adaptation des règles de délibération vous sera communiquée avant la fin du mois de mai.

Une réflexion est en cours pour organiser fin juin une remise des diplômes sous une forme inhabituelle, probablement en plusieurs fois, dans un cadre sécurisant. Je reviendrai vers vous dans le courant du mois de juin à ce sujet.

## **Concernant la reprise des cours en 2<sup>ème</sup> année**

Les élèves de 2<sup>ème</sup> année reprennent à partir du **25 mai** à raison de 2 jours par semaine.

2ABDFI : lundi et jeudi, 2CEGHJ : mardi et vendredi.

Les élèves seront subdivisés en 3 sous-groupes de 8 élèves maximum par classe.

La constitution des groupes et les horaires correspondants des élèves de 2<sup>ème</sup> année seront accessibles sur le site de l'école à partir de ce vendredi 15 mai.

Il est recommandé que les élèves qui commencent plus tard que 8h30 ou qui finissent plus tôt que 15h30 ne soient pas présents à l'école à ces moments-là, dans la mesure du possible.

A partir du 25 mai, les professeurs vont rétablir le contact, clôturer ce qui était en cours avant le 15 mars, donner des explications ou corrections sur ce qui a été demandé à distance, aborder de nouveaux apprentissages considérés comme essentiels pour terminer l'année et aborder la 3<sup>ème</sup> année.

Les élèves qui ne présenteront pas recevront, dans la mesure du possible, le contenu de la matière vue en classe par les moyens de communication mis en place depuis le début du confinement. Cette démarche ne sera pas des plus simples pour les enseignants qui seront amenés à donner trois fois leurs heures de cours puis se préoccuper des élèves qui ne seraient pas présents.

Des épreuves d'évaluation sur la matière vue seront organisées sous la forme d'évaluation continue dans le but d'améliorer la moyenne des élèves arrêtée à la mi-mars. Une adaptation des règles de délibération vous sera communiquée avant la fin du mois de mai.

## **Concernant la reprise des cours des élèves en situation critique**

Sous réserve de notre capacité organisationnelle, nous envisageons de faire revenir un petit nombre d'élèves des autres niveaux (1-3-4-5) pour lesquels nous considérons qu'ils sont en difficultés scolaires d'apprentissage ou victimes de la fracture numérique, à raison d'un jour par semaine.

Ces élèves ont été sélectionnés sur base des conseils de classe de Pâques réalisés à distance, en s'appuyant sur les bulletins arrêtés à la mi-mars. Pour ceux-ci, un courrier postal a été envoyé aux familles concernées début avril.

Pour ces élèves, nous proposerons si possible, à partir du **27 mai**, une demi-journée par semaine, des rencontres en petits groupes ou en individuel dans 3 matières en grande difficulté au maximum.

Il s'agira de leur permettre de faire le point sur leurs lacunes, prodiguer des conseils ou stratégies et fixer des évaluations complémentaires sur la matière vue avant le confinement. Cette démarche visera à leur offrir une chance d'améliorer leur situation scolaire. Ces demi-journées seront organisées exclusivement les lundis et mercredis.

### **Concernant les autres élèves**

L'année scolaire est arrêtée à la situation du 13 mars. Les décisions pour ces élèves seront prises sur base de la situation acquise à ce moment.

Pour ces élèves, des travaux à domicile pourront toujours être prévus. Les canaux de communication restent les mêmes : le lien à la page web en page d'accueil du site secondaire [www.flone.be](http://www.flone.be) qui renvoie directement à la liste des professeurs qui ont donné des consignes et des travaux et les deux élèves référents pour chaque classe qui doivent relayer les informations et consignes des professeurs.

Il devient parfois difficile pour les professeurs de donner des tâches pertinentes et variées sur une période aussi longue. Pour rappel, le dépassement est autorisé sans participer d'une quelconque manière à l'évaluation qui sera prise en compte dans les délibérations, la découverte de nouvelles matières n'est toujours pas recommandée, elle sera en tout état de cause strictement facultative.

Des réunions d'équipes, par discipline, seront programmées en juin, afin que les équipes de professeurs puissent s'accorder sur les matières vues et les notions manquantes pour aborder l'année supérieure. Il est clair que le démarrage de l'année scolaire prochaine devra tenir largement compte de cette coordination et conduira à une récupération des incontournables.

### **Concernant les mesures sanitaires dans l'école**

Les mesures mises en place, en accord avec les injonctions des autorités pour la reprise partielle des cours, ont été validées par les conseillers en prévention et le CPPT (Comité pour la Prévention et la Protection au Travail).

En pratique :

- l'accueil et le départ des élèves seront encadrés aux entrées de l'école ;
- les élèves seront toujours en groupe inférieur ou égal à 10, sauf dans le cas autorisé d'un très grand local (le principe étant de garantir un espace de 8 m<sup>2</sup> pour le professeur et un espace de 4 m<sup>2</sup> par élève) ;
- les groupes d'élèves et les locaux seront généralement inchangés entre les temps de récréation ;

- les déplacements des élèves seront limités, surveillés et des sens de circulation dans l'école limitant les croisements sont organisés ;
- la gestion de l'accès aux toilettes sera strictement régulée et encadrée ;
- les repas se prendront en classe sous surveillance ;
- les temps de midi seront alternés ;
- les zones extérieures seront fixées et délimitées pour chaque classe ou groupe, de telle sorte que les élèves ne se mélangent pas ;
- les élèves des deux niveaux qui reprennent seront généralement de part et d'autre de la chaussée romaine ;
- les masques seront obligatoires à la reprise, tant pour les professeurs et éducateurs que pour les élèves présents ; chaque élève sera équipé par l'école en plus de son dispositif personnel ;
- le matériel indispensable aux mesures d'hygiène sera en place pour le 18 mai : dispositif pour le nettoyage des mains aux 3 seules entrées autorisées, gels en classe, savon et serviettes en papier dans toutes les zones toilettes ;
- le nettoyage des locaux et toilettes est prévu plusieurs fois par jour pour les lieux occupés ; si un local doit être occupé par des groupes différents durant la journée, celui-ci sera nettoyé entre les groupes pendant l'heure de battement prévue à cet effet ;
- des affiches seront apposées à tous les endroits nécessaires pour les élèves et pour les membres du personnel pour rappeler toutes les règles sanitaires à respecter ;
- chaque élève présent recevra un document de synthèse sur toutes les consignes liées à la crise dès sa première heure de reprise des cours à l'école ; ces consignes seront expliquées avant le début des cours ;
- un document de synthèse de toutes les dispositions et consignes mises en place sera posté sur le site de l'école au plus tard ce vendredi 15 mai ;
- les distributeurs et les fontaines à eau ne seront plus en fonction, la sandwicherie sera fermée ;
- un local de premier secours spécifiquement équipé sera dédié à l'accueil de toute personne symptomatique.

L'école se réserve le droit ne plus accueillir tout élève qui, de manière répétée, ne se conformerait pas ou refuserait de se conformer à toutes ces règles imposées dans le bien d'autrui. Ses parents en seraient immédiatement avertis.

## **Concernant les délibérations de fin d'année et les bulletins**

Comme annoncé :

- Les évaluations possibles d'ici fin juin se feront de manière continue, il n'y aura donc aucune session d'examen organisée en juin.
- Ces évaluations seront strictement réservées aux élèves qui reprennent effectivement les cours ou qui sont considérés en situation scolaire critique.
- Ces épreuves seront organisées uniquement dans le but d'améliorer la situation acquise au 15 mars.
- L'organisation des deuxièmes sessions est maintenue pour les niveaux d'étude où elles ont l'habitude d'exister (3-4-5-6).

Par ailleurs, nous rédigerons une note d'adaptation du Règlement Général des Etudes propre à la situation particulière actuelle. Celle-ci apportera une révision des règles de délibération pour cette fin d'année scolaire. Elle vous sera adressée avant la fin du mois de mai.

Nous tiendrons des conseils de classe dès le début du mois de juin. Ceux-ci serviront de délibération anticipée pour tous les élèves qui seront déjà considérés en situation de réussite. La décision sera réservée à la fin du mois de juin pour les autres élèves. Ces conseils de classe aborderont aussi la question de l'orientation pour les élèves de 1-2-4 suite aux choix d'options encodés.

Les bulletins seront rendus à partir du 15 juin environ pour les élèves déjà délibérés. Les titulaires inviteront les parents et/ou les élèves à venir une seule fois à l'école au maximum pour recevoir les bulletins, récupérer les livres, les clés de casier pour ceux qui sont concernés. Ces rendez-vous seront étalés pendant deux semaines afin de ne pas avoir trop de monde en même temps dans l'école. Des informations et précisions suivront à ce sujet en juin.

Pour conclure, je tiens à vous dire que nous mettons tout en œuvre pour essayer de conclure cette année dans les conditions qui nous sont imposées à tous. Cette situation est unique dans l'histoire, et par conséquent dans le monde de l'enseignement. Nous nous adaptons au jour le jour, comme nous pouvons. Sachez que tout cela est bien compliqué et conduit inévitablement à des imperfections. Nous en sommes bien conscients et nous en excusons mais gardons notre détermination à permettre le fonctionnement de ce qui est possible à ce jour.

Je vous transmets, avec Madame Closjans, chers parents, chers élèves, l'assurance de notre entier dévouement et nos meilleures salutations.

P. Y. Helmus, directeur